

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 16 décembre 2015

Délibération n° 2015 - 16/12/2015 – 23

Travaux de la Commission Subventions culturelles du 30 novembre 2015

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 décembre 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 19 voix pour (unanimité) :

les travaux de la Commission Subventions culturelles et la répartition des subventions accordées aux associations.

Dijon, le 17 décembre 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Compte rendu de la Commission Subventions culturelles du 30 novembre 2015

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



SUBVENTION CULTURELLE 2015

Subvention université de Bourgogne	31 000,00 €
------------------------------------	-------------

Commission du 12 mai 2015	15 250,00 €
---------------------------	-------------

Crédits disponibles	15 750,00 €
---------------------	-------------

Propositions de la commission "subventions culturelles" du 30 novembre 2015, de la CFVU du 7 décembre 2015 et validées par le CA du 16 décembre 2015

N°	Associations	Projets	Dates	Budget global	Montant de la demande FSDIE	Attribution FSDIE	Montant de la demande Culture	Proposition d'attribution
10	ACEF IUP (Association des étudiants en Culture, Education et Formation à l'IUP Denis Diderot)	L'art et ses œuvres laïques	10 et 11 mars 2016	7 876,20 €			3 150,00 €	2 776,00 €
11	CHALON TOUT COURT	Résonance organisée en parallèle du festival Chalon Tout Court	Du 22 au 24 février 2016	2 930,22 €			1 400,00 €	1 400,00 €
12	DE BAS ETAGE[S]	Axe accompagnement des groupes 15-18	De septembre 2015 à septembre 2016	1 910,62 €	600,00 €	600,00 €	100,00 €	100,00 €
13	DE BAS ETAGE[S]	Axe actions culturelles 15-18	De septembre 2015 à septembre 2016	2 850,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	300,00 €	300,00 €
14	DE BAS ETAGE[S]	Axe diffusion 15-18	De septembre 2015 à septembre 2016	15 454,27 €	6 000,00 €	6 000,00 €	1 720,00 €	1 720,00 €
15	JAM Junior Agence MASCI (MAster en Stratégie de Communication Internationale)	Dijon Live 2016	10 février 2016	6 175,66 €	2 900,00 €	2 900,00 €	250,00 €	187,00 €
16	TUD (Théâtre Universitaire de Dijon)	Ateliers de pratique artistique	Année universitaire 2015-2016	31 985,21 €	8 000,00 €	Prochaine commission en janvier 2016	4 000,00 €	4 000,00 €
17	LES INITFARTS (Le Creusot)	The Super Show	9 mars 2016	4 400,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
18	LES INITFARTS (Le Creusot)	UNIS SONS	11 mars 2016	6 233,40 €	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
19	LES INITFARTS (Le Creusot)	"Correspondance"	16/03/2016 avec ateliers en amont	5 240,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
20	LES INITFARTS (Le Creusot)	Sous les Lampions	26 mars 2016	6 279,94 €	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
21	ASC (Association Sportive et Culturelle) de l'ESPé Département MEEF site DIJON (ex ASC IUFM MACON)	Comédie musicale "L'école des filles"	3 mai 2016	7 226,69 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	300,00 €
TOTAL				98 562,41 €	26 650,00 €	18 650,00 €	16 970,00 €	15 033,00 €

Solde au 30 novembre 2015	217,00 €
---------------------------	----------

TRAVAUX DE LA COMMISSION SUBVENTIONS CULTURELLES DU 30 NOVEMBRE 2015

NUMERO DOSSIER	NOM DE L'ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DECISION	OBSERVATIONS
10	ACEF IUP (Association des étudiants en Culture, Education et Formation à l'IUP Denis Diderot)	L'art et ses œuvres laïques	2 776,00 €	Le montant pour les interventions des compagnies extérieures s'élève à 5100€ pour un budget de 7876€. Les membres de la commission proposent une subvention de 2 700€ qui correspond à du matériel.
16	TUD (Théâtre Universitaire de Dijon)	Ateliers de pratique artistique	4 000,00 €	Après une longue discussion engagée sur le montant important des salaires d'intervenants professionnels, 22 750€ les membres de la commission attribuent la subvention demandée. La subvention attribuée est supérieure à celle donnée pour le même type de projet présenté en 2014 - 2015 bien que le budget soit supérieur car il avait été conseillé au TUD d'augmenter leurs fonds propres. Le budget prévisionnel pour ce nouveau projet, fait apparaître la somme de 8 485€ de fonds propres.
20	LES INITIARTS (Le Creusot)	Sous les Lampions	1 000,00 €	Ce projet est de l'ingénierie culturelle (fait appel à des prestataires extérieurs). Les membres de la commission s'interrogent sur le rapport que peut avoir ce projet culturel et social de quartier avec l'université et quelles sont les retombées pour cette dernière.
21	ASC (Association Sportive et Culturelle) de l'ESPé Département MEEF site DIJON (ex ASC IUFM MACON)	Comédie musicale "L'école des filles"	300,00 €	Bien que ce soit un projet tutoré (exclusion dans les critères d'attribution des subventions culturelles), la commission se prononce favorablement à l'octroi d'une subvention moindre car le projet présente un intérêt culturel particulier.



Bureau de la Vie Etudiante
Maison De l'Etudiant

Commission « Subventions culturelles » du 30 novembre 2015

La commission « **Subventions culturelles** » s'est réunie le lundi 30 novembre 2015 à 10h à la Maison De l'Etudiant (salle 115) sous la présidence de Pierre ANCET, vice-président délégué aux politiques culturelles.

Etaient présents ou représentés :

Enseignant (1) :

Pierre ANCET (Vice-président délégué aux politiques culturelles).

Etudiants (2) :

Stéphane AROULE (élu à la CFVU collège usagers), Julien GROSSET (chargé de mission aux pratiques culturelles des étudiants).

Personnels BIATSS (3) :

Peggy CAMUS (élue à la CFVU), Dominique LAURET-CLERICI (responsable BVE), Charline MOHN (directrice du Pôle culture et de l'atheneum).

Association conventionnée (1) :

ADEXPRA Radio Dijon Campus.

Associations représentatives (4) :

Corps'Texte, quand la danse crée l'échange.

La Luna Del Oriente.

SINGALLMUSIC.

TUD (Théâtre Universitaire de Dijon).

Etaient excusés :

Enseignants (4)

Laurent BRACHAIS (élu au CA), Marie-Geneviève GERRER (élue au CA), Paul PEREIRA (chargé de mission culture pour les sites délocalisés), Nadine WARGNIER (élue à la CFVU).

Pierre ANCET ouvre la séance en remerciant les membres de la commission présents et accueille le nouveau chargé de mission aux pratiques culturelles des étudiants, Julien GROSSET.